

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 juin 2016**

OBJET

**15 – FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC
LOCAL II : POLE ENFANCE / ANNEE 2016**

N° 2016-06-15

NOMENCLATURE : 7/5/1

L'an deux mille seize, le six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-sept mai 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 25

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 4

Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU
Michel RINCE donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....25
ayant un pouvoir...4
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Le gouvernement a annoncé lors du comité interministériel aux ruralités du 14 septembre 2015, son intention de soutenir l'investissement public local par diverses mesures représentant un milliard d'euros (800 M€ pour la création d'une dotation de soutien à l'investissement des communes et EPCI, 200 M€ de majoration des crédits de la DETR et 85 M€ supplémentaires pour le fonds de compensation de la TVA).

Dans ce cadre, l'article 159 de la loi de finances 2016 a créé une dotation budgétaire de soutien à l'investissement des communes et de leurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI), d'un montant total de 800 M€, répartie en deux enveloppes de 500 M€ et 300 M€.

Le présent appel à projets porte sur la répartition d'un montant de 22 M€ alloués à la région Pays de la Loire, au titre du soutien à l'investissement public local, pour le renforcement des fonctions de centralité des bourgs-centres.

Seuls les projets d'un montant supérieur à 100 000 € HT sont éligibles. Le taux de subvention sera compris entre 20 % et 50 % (voire 60 % dans certains cas particuliers).

Par courrier du 6 avril 2016, Monsieur le Préfet informait la collectivité qu'une subvention de 200 000,00 € lui était réservée pour la réalisation du pôle enfance famille solidarité. Il était néanmoins précisé le conditionnement de cette subvention à l'envoi d'un dossier complet avant le 15 juin 2016.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20160606-2016-06-06-DE15-
DE
Date de télétransmission : 09/06/2016
Date de réception préfecture : 09/06/2016

Après avis de la commission municipale Aménagement en date du 25 mai 2016, le projet suivant est confirmé :

- **Création d'un Pôle Enfance, Famille, Solidarité dans la commune de Treillières.**
- **Ce projet appartient à la catégorie « Création, aménagement, rénovation de bâtiments et équipements municipaux ou communautaires liés aux services publics ».**
- **L'opération soumise à la demande de subvention présente un montant hors-taxes global de 776 200 €.**
- **Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :**

DEPENSES		RECETTES	
	Montants HT		Montants HT
ETUDES	71 500 €	Maitrise d'ouvrage	265 720 €
TRAVAUX	704 700 €	FSIPL II	200 000 €
		CAF	310 480 €
TOTAL	776 200 €	TOTAL	776 200 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- **D'AUTORIER M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture de Loire-Atlantique au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local II 2016, pour la réalisation d'un Pôle Enfance, Famille, Solidarité ;**
- **DE DONNER délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à cette opération ;**
- **DE S'ENGAGER à la réalisation de cette opération.**

Pour extrait conforme,

Le 6 juin 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20160606-2016-06-06-DE15-
DE
Date de télétransmission : 09/06/2016
Date de réception préfecture : 09/06/2016